

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 09/05/2024 BAC

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la santé				
2	LIBELLE DU POSTE : Médecin de Santé Publique - Conseiller médical du bureau des programmes de santé				
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4				
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A				
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A				
	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA				
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962 02 PROGRAMME R.H : 970 02				
	CODE POSTE : 9466 CENTRE DE TRAVAIL : 322				
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – Tahiti – Papeete – Paofai - Immeuble Atitiafa, 56 rue du Commandant Destremau.				
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le médecin conseiller médical apporte une expertise scientifique et une aide technique aux chargés de projets sur l'ensemble des thématiques traitées au sein du Bureau des programmes de santé. Il assure également un rôle de conseil stratégique pour l'élaboration et la mise en œuvre des dispositifs de prévention, d'éducation et de promotion de la santé, en garantissant la qualité des interventions médicales, la coordination avec les acteurs internes et externes et la référence médicale.				
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D
	NOMBRES : Néant				Autres
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Le responsable du Bureau des programmes de santé				
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : 1 poste informatique, 1 poste téléphonique, 1 adresse mail et 1 connexion Internet				
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Poste non isolé, au sein de l'administration centrale de la Direction de la santé ; - Polyvalence liée à la transversalité de la fonction et/ou aux contraintes des moyens ; - Amplitude des horaires de travail, variable selon les nécessités de service ; - Disponibilité pour des interventions et des missions à Tahiti, dans les îles et à l'extérieur de la Polynésie française ; - Travail en équipes pluridisciplinaires.				
13	ACTIVITES PRINCIPALES : 1. Fournir un avis médical éclairé pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de santé publique. 2. Participer à la conception et à la supervision de la mise en œuvre de programmes de promotion de la santé et de prévention des maladies non transmissibles et des pathologies infectieuses. Cela comprend l'assistance de l'équipe chargée des programmes de santé ainsi que la mise en place et l'animation des réseaux avec les partenaires institutionnels, administratifs, associatifs, privés, et autres acteurs impliqués. 3. Fournir un soutien méthodologique aux projets de santé publique, en assurant une approche basée sur les meilleures pratiques médicales et scientifiques. Cela implique de coordonner les activités de planification, la mise en œuvre opérationnelle, et l'évaluation des dispositifs et programmes de prévention et promotion de la santé.				

	4. Assurer la référence médicale pour les questions complexes de santé publique, en fournissant des avis et des recommandations fondés sur des données probantes, notamment en matière de maladies infectieuses. Cela comprend la collaboration avec les professionnels de santé ainsi que le développement de la coopération technique avec des organismes locaux, nationaux et internationaux. 5. Diriger la communication en santé, en élaborant des stratégies de sensibilisation et d'éducation adaptées à la diversité des publics. 6. Manager des projets de santé communautaire, en travaillant en collaboration avec les acteurs locaux pour identifier les besoins et développer des solutions intégrées. 7. Analyser et interpréter les données épidémiologiques pour orienter les décisions stratégiques.
--	---

14	ACTIVITES ANNEXES : - Assister le responsable du Bureau des programmes de santé dans la préparation et l'exécution du budget annuel et du Fonds de prévention sanitaire et social ; - Participer aux réunions interservices et aux groupes de travail relatifs à la santé publique. - Contribuer à la formation et au renforcement des capacités du personnel médical et paramédical. - Participer à l'élaboration des documents et des rapports dont les rapports annuels d'activités ; - Participer aux astreintes sanitaires et apporter un appui médical dans des situations exceptionnelles de gestion des situations d'urgence sanitaire et environnementale.
----	---

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Médecin
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : - Diplôme d'État de docteur en médecine ; - Diplôme d'études spécialisées (DES) de santé publique ; - Formation en promotion de la santé, communication, maladies infectieuses

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Capacités de synthèse et compétences rédactionnelles ; - Aptitude à la prise de parole en public et dans les médias ; - Capacité d'animation de projets, de réseaux et de partenariat ; - Aptitude à la supervision du travail d'équipe ; - Force de proposition, esprit d'initiative et d'innovation ; - Rigueur et organisation du travail ; - Respect de la déontologie et de la confidentialité ; - Maîtrise des logiciels statistiques et d'épidémiologie ; - Maîtrise de l'anglais technique ; - Connaissances de l'environnement administratif en Polynésie française ; - Connaissances du cadre réglementaire de la politique de santé.		X X X X X X X X X	X X X X X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : - En gestion de projets en santé publique, notamment en santé communautaire ; - Dans la gestion de la lutte contre les maladies infectieuses et la vaccinologie ; - Dans la planification et l'évaluation en santé ; - Expérience de terrain en épidémiologie.
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	---

20	DUREE D'AFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 ans minimum
----	---

Le chef de service :

L'agent :

Date :

Date :

Signature :

Signature :